PROCES VERBAL DE DESCRIPTION

Valérie Burine
Huissier de Justice

12 rue Lamartine. BP 432
BELLEGARDE-SUR-VALSERINE

01204 - VALSERHONE

Tel : 04 50 48 02 54 **valerie.burine@huissier-justice.fr**

JEUDI QUATORZE OCTOBRE
DEUX MILLE VINGT ET UN
à 14 heures 00

A LA REQUETE DE :

Societe Cooperative CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL CENTRE-EST, immatriculée au RCS de LYON n°399973825, dont le siège social est 1 rue Pierre de Truchis de Lays, 69410 CHAMPAGNE AU MONT D'OR, FRANCE, agissant diligence de son représentant légal en exercice

Laquelle m'ayant préalablement exposé que poursuivant la saisie immobilière d'un bien immobilier appartenant à :

Agissant en vertu :

D'un jugement rendu le 7 janvier 2021 par le Tribunal de Proximité de NANTUA/Ain, à ce jour définitif ;

D'un jugement rendu le 28 janvier 2021 par le Tribunal Judiciaire de BOURG-EN-BRESSE/Ain, à ce jour définitif ;

Suite à un commandement valant saisie immobilière signifié en date du 28/09/2021

Et des articles R322-1 à 322-3 du Code de Procédure Civile d'exécution,

Et en l'absence de paiement intégral des sommes dues dans le délai de 8 jours imparti à

Qu'il convient de procéder à la description du bien immobilier sis :

315 chemin des Longes Rayées à 01170 CESSY

DEFERANT A CETTE REQUISITION :

J'ai, Valérie BURINE, Huissier de Justice à Bellegarde-sur-Valserine, VALSERHONE (01200), 12 rue Lamartine, soussignée,

En présence de :

- Policiers Municipaux à Cessy / Segny
- la société QUINCAILLERIE DU LEMAN, serrurier, dont le siège est situé à FERNEY VOLTAIRE (01210) 13 Grand Rue ;

JE ME SUIS RENDUE CE JOUR 315 chemin des Longes Rayées à 01170 CESSY

OÙ ÉTANT J'AI PROCÉDÉ AUX CONSTATATIONS SUIVANTES :

Assistée de cabinet ARODIAG dont le siège est situé 13 Boulevard Louis Dupuy à OYONNAX (01100).

LOCALISATION DU BIEN

Le bien immobilier, objet de la présente procédure, est situé dans un ensemble immobilier cadastré section AP N°32 lieudit « 315 chemin des Longes Rayées » pour une contenance de 10 ares.



Image fournie à titre d'illustration (Source Cadastre)

La parcelle AP N°32 se situe en zone UAm1 du PLUIH : il s'agit d'une zone artisanale.

Extrait du PLUIH : « La zone UA : Il s'agit des zones d'activités du territoire. Il existe 6 types particuliers d'espaces d'activités : o UAm (Activités mixtes) : Il s'agit de zones d'activités économiques mixtes et qui peuvent accueillir des activités économiques diverses. Ce secteur est divisé en deux sous-secteurs : UAm1 qui permet l'accueil de commerces d'importance, UAm2 où seuls les commerces de proximité sont autorisés et UAm3 où les commerces de proximité et intermédiaires sont autorisés. »

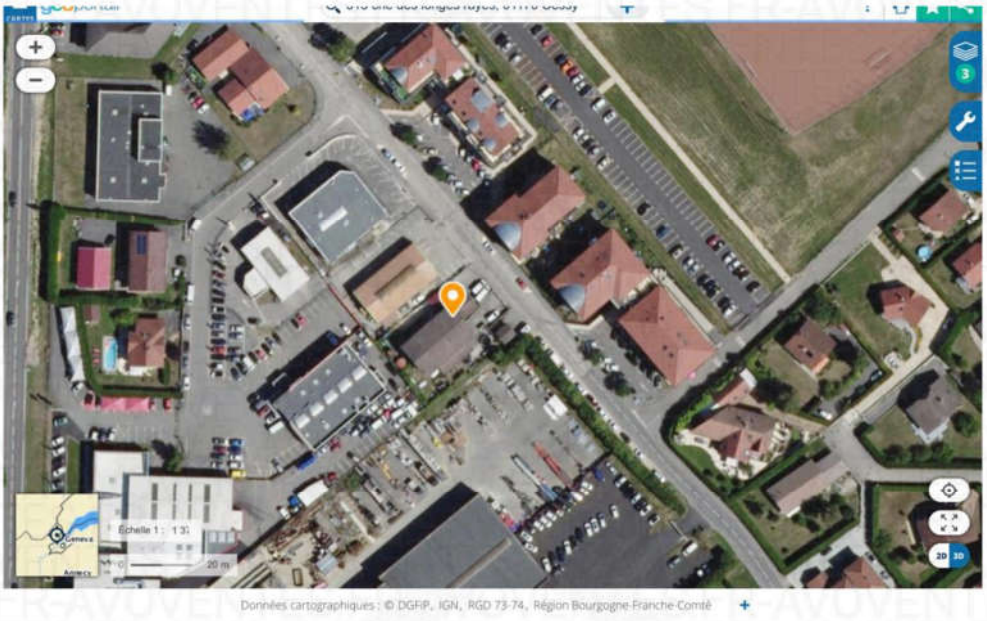

Image fournie à titre d'illustration (Source geoportail.gouv.fr)



Image fournie à titre d'illustration (Source geoportail.gouv.fr)

L'ensemble immobilier situé 315 chemin des Longes Rayées consiste en un bâtiment abritant deux locaux artisanaux et des appartements.

Le bien immobilier, objet de la présente procédure, consiste en un appartement en duplex formant le lot N°1.






Me Valérie BURINE, Huissier de Justice
VALSERHONE (Ain)


Me Valérie BURINE, Huissier de Justice
VALSERHONE (Ain)



DESCRIPTION DU LOT N°1

Le lot N°1 est un appartement en duplex d'une superficie Loi Carrez de 88,45 m². Les lieux sont à l'état d'abandon.

L'appartement se compose : d'une entrée en rez-de-chaussée et à l'étage d'un séjour/cuisine, de deux chambres, d'un cellier, d'une salle de bains et de toilettes.

Entrée en rez-de-chaussée :

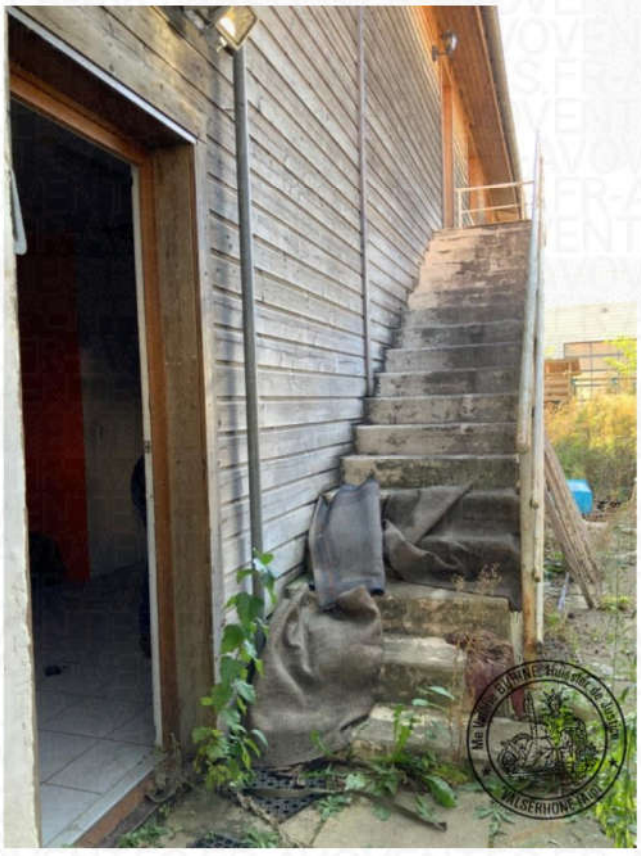

L'appartement est contigu à un local artisanal. Les murs sont en ossature bois ; à l'étage le sol est un plancher bois.

Les ouvertures sont équipées de volets roulants électriques. Le chauffage est assuré par un poêle à bois CMG et des convecteurs.

ENTRÉE 13,40 m²

Plafond : faux-plafond. Murs : peints. Sol : carrelé.
La montée d'escaliers dessert l'étage.





SÉJOUR/CUISINE 41,85 m²

Le plafond est crépi ; les murs sont en placo type BA13 ; le sol est stratifié.

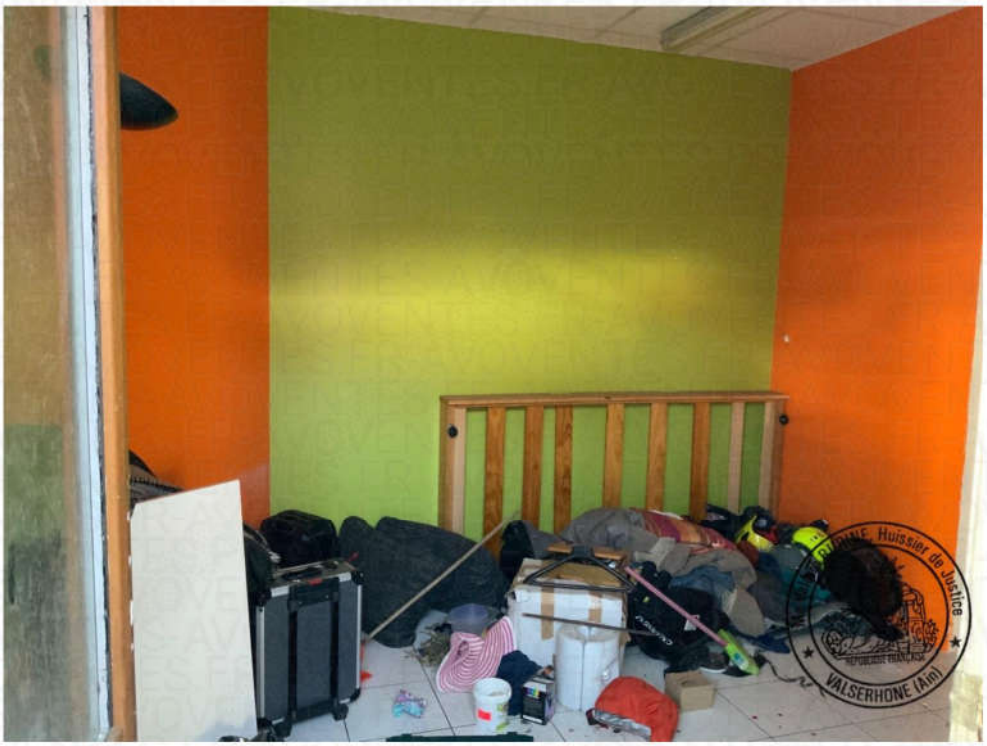

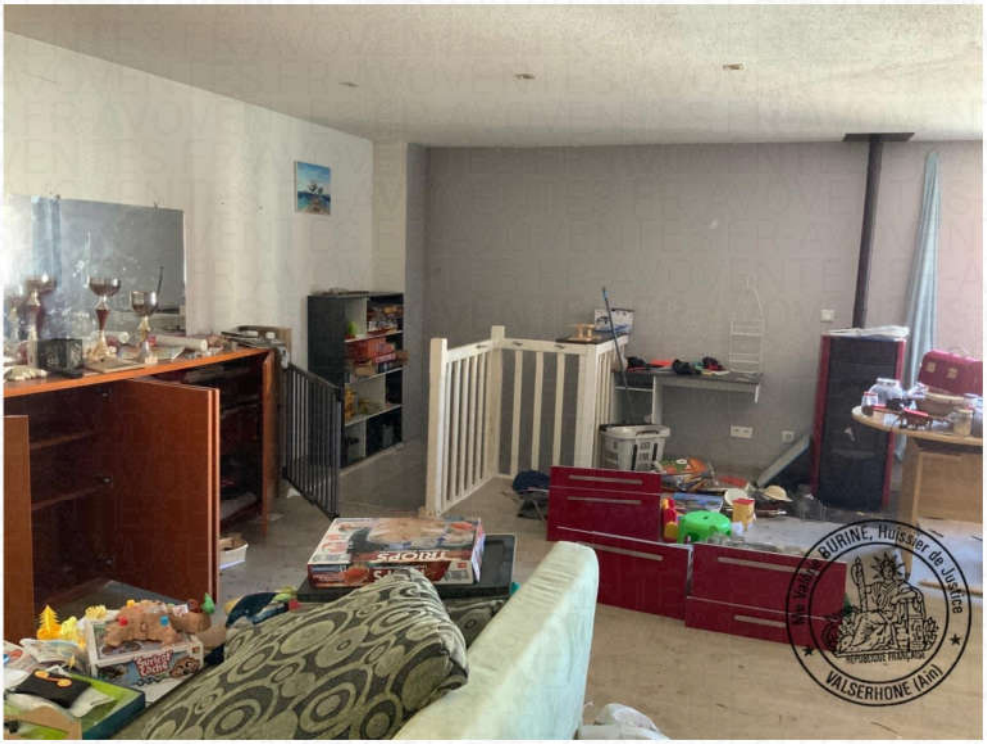


Me Valérie BURINE, Huissier de Justice
VALSERHONE (Fr)


Me Valérie BURINE, Huissier de Justice


TRIOPS


VALSERHONE (Ain)



CELLIER (2,91 m²) avec WC en enfilade (1,65 m²)

Espace équipé d'un cumulus de 200 litres, de WC sur pied et d'un lave-mains.

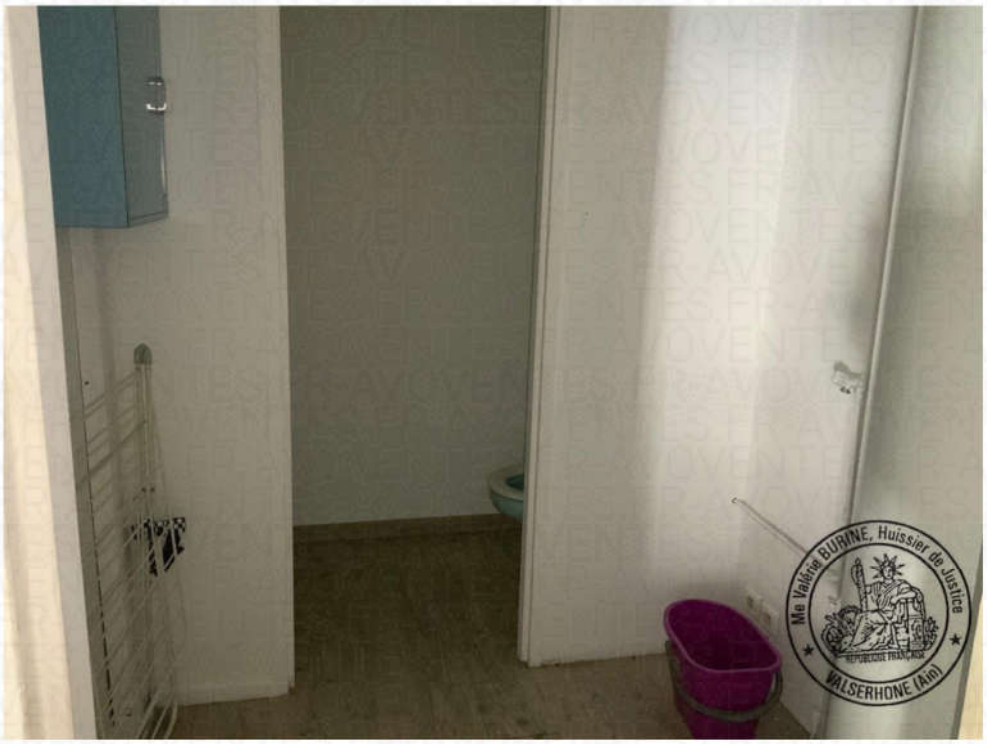





CHAMBRE 1 (12,59 m²)

Plafond et murs peints en blanc ; sol couvert d'un linoléum.



CHAMBRE 2 (12,05 m²)

Plafond et murs peints; sol couvert d'un linoléum



SALLE DE BAINS (4,00 m²)

Murs habillés de faïence ; sol stratifié. Aménagements : baignoire, double vasque, sèche-serviette électrique.

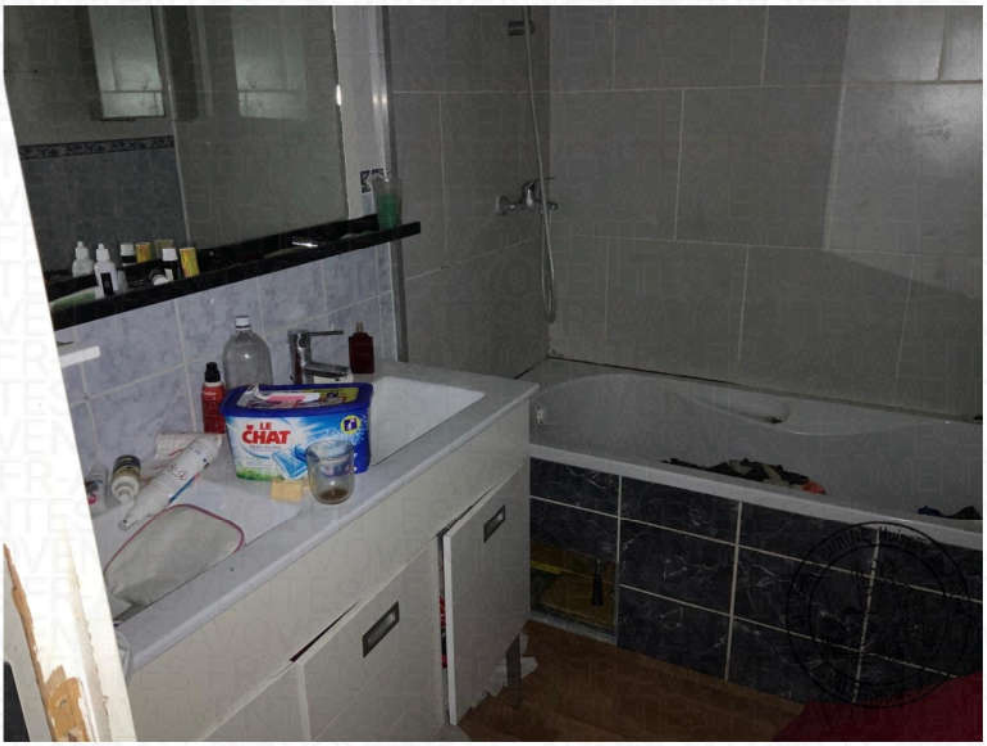



CONDITIONS D'OCCUPATION DU LOGEMENT

L'appartement est inoccupé et inhabitable en l'état ; les lieux sont à l'état d'abandon.

SYNDIC DE COPROPRIÉTÉ

D'après les renseignements obtenus sur place, le rôle de syndic bénévole serait assuré par

Ma mission étant terminée, je me suis retirée à 15 heures 40 et de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de description sur 16 pages pour servir et valoir ce que de droit.

COUT

Emol. Art R444-3 C Com.	:	219.16
Transp. Art A.444-48	:	7.67
Emol. Complémentaire	:	148.80
TVA 20 %	:	75.13
Total TTC	:	450.76



Valerie BURINE
Huissier de Justice